

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Affaire Dina : le Turc inculpé finalement écroué à la prison de Karabük

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'AFFAIRE de Jeannah Danys Dinabongho Ibouanga, la Gabonaise assassinée, à Karabük, en Turquie (L'Union du 28 mars 2023), est allée d'un rebondissement à l'autre la semaine dernière. En effet, après avoir été remis en liberté puis placé sous contrôle judiciaire à la demande du président du tribunal de Karabük (L'Union du 8 avril 2023) – en dépit du mandat à lui décerné par le procureur de la République local –, le suspect numéro un de ce crime a finalement été renvoyé à la maison d'arrêt hier dans l'après-midi.

Il faut dire que la décision de placer le Turc préalablement inculpé sous simple contrôle judiciaire, alors que des éléments à charge pèsent contre lui, a aussitôt été jugée inique par l'ambassade du Gabon dans ce pays. Laquelle

a, non seulement dans l'immédiat adressé une note verbale au ministère des Affaires étrangères turc, mais également mandaté l'avocat de la partie gabonaise dans ce dossier d'exercer un matraquage psychologique auprès des responsables du tribunal de Karabük, pour dénoncer ce qu'elle a considéré comme une entrave à la justice.

Aussi, toute la pression exercée par la diplomatie gabonaise sur les autorités turques a débouché sur l'incarcération du présumé meurtrier de Jeannah Danys Dinabongho Ibouanga. À l'issue du quatrième défèrement à la faveur duquel les enquêteurs ont versé d'autres éléments relatifs à sa culpabilité.

Et Jean-Bernard Avouma, l'ambassadeur du Gabon en Turquie, de confier : "Vous ne pouvez pas imaginer mon soulagement lorsque notre avocat m'a annoncé cette nouvelle." Non sans faire savoir que le corps de Dina sera



Jeannah Danys Dinabongho Ibouanga : son meurtrier présumé est en prison depuis hier.

rapatrié lorsque l'administration centrale donnera des instructions à ce propos.

Pour rappel, le 5 avril 2023, au cours du défèrement de 8 personnes par les Officiers de police judiciaire (OPJ) devant le procureur de la République de Ka-

rabük, le Turc considéré comme le suspect numéro un a été inculpé. Tandis que deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire et cinq personnes, à savoir deux Turcs et trois Gabonais, ont recouvré la liberté (L'Union du 7 avril 2023).

La mort tragique de l'adolescente de 17 ans a provoqué une vague d'émotion parmi l'opinion nationale et internationale, en plus des tensions entre les deux pays qui vont inéluctablement se tasser avec cette incarcération tant souhaitée.

Le clin d'œil de *lybek*



Mort inexpliquée d'un agent de la sécurité pénitentiaire à Bangoss

Isaac MUKETA MUELE
Libreville/Gabon

IDRIS Mboyi Wabolo, agent de la sécurité pénitentiaire, 34 ans, est mort le 6 avril 2023 dans des circonstances mystérieuses, à son domicile de Bangoss, un quartier du 5e arrondissement de Libreville. Le décès du jeune homme n'est pas encore élucidé. Mais certaines sources proches du défunt estiment qu'il a trouvé la mort en appliquant à la lettre la doctrine et les enseignements de la cellule de prière, du reste sans nom, dont il était un fervent fidèle, à Bangoss. Selon le témoignage de l'un des responsables de ce lieu de culte, Idris Mboyi Wabolo se plaignait déjà de douleurs abdominales mercredi, à la fin de la séance d'évangélisation avec les "frères en Christ". Plutôt que de se rendre à l'hô-



Idris Mboyi Wabolo de son vivant

pital, il aurait compté sur le miracle de la prière. Ainsi, à la séance de 5 heures du matin, l'un des deux amis avec qui il habitait, constate que le malade est mort. Ils alertent aussitôt leur leader spirituel qui aurait gardé le silence. Informés de la situation, parents, amis et connaissances sont arrivés sur les lieux pour constater à leur tour le décès. Le défunt avait le ventre ballonné et saignait un peu par les narines.

Les riverains reprochent à la cellule de prière et à son leader connu sous le nom de "Christ le Messie", la vulgarisation d'une doctrine et des enseignements dangereux. Lesquels interdisent aux fidèles le travail, refusent que les élèves partent à l'école et aux malades de se rendre à l'hôpital, pour se consacrer uniquement à la prière.